

Public et prérequis

§ Exercer une activité de conducteur de véhicule de protection, être titulaire du permis de conduire de la catégorie B libéré du délai probatoire prévu à l'article L. 223-1 du code de la route, justifier de la régularité de sa situation au regard de la formation initiale de véhicule de protection (FIP)

Durée

§ 7 heures

Principaux contenus

- § Réglementation relative aux transports exceptionnels, conditions générales de circulation
- § Sécurité routière en circulation et prévention des accidents en circulation et à l'arrêt
- § Préparation et suivi des itinéraires, contrôles routiers

Modalités de la formation

- § Présentiel
- § Effectif : 15 participants

Documents administratifs remis

- § Certificat de réalisation.
- § Attestation de fin de formation.



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES DE PROTECTION

Objectifs généraux

- u "Améliorer ses pratiques et actualiser ses connaissances en matière de réglementations et règles applicables au transport exceptionnel et à l'accompagnement de ce transport."
(Arrêté du 2 mai 2011)

Les plus de la formation



- u Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées
- u Des moyens matériels performants et innovants
- u Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- u Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation au fur et à mesure de la progression
- u Test final d'auto évaluation proposé au stagiaire et évaluation des acquis du stage effectuée et commentée avec le stagiaire
- u Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences

Validation

- u Attestation de formation professionnelle continue des conducteurs de véhicules de protection
- u Niveau : Sans niveau spécifique
- u Codes RCNP/RS : Non inscrit
- u Code Certif Info : 85645



Agrément

- u Agrément régional délivré au centre de formation par la DREAL concernée

Formation professionnelle continue des conducteurs de véhicules de protection

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
§ Vérification du respect des prérequis § Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels § Présentation de la formation § Modalités pratiques § Tour de table		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Constater les points forts et les points à améliorer De ses connaissances	0 h 45
§ Accueil et présentation de la formation § Evaluation initiale des stagiaires § Echange sur les pratiques d'expériences et auto-évaluation		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Appliquer la réglementation lors de l'accompagnement d'un transport exceptionnel	3 h 00
<i>Réglementation spécifique</i> § Définitions relatives aux transports exceptionnels § Classification des convois § Caractéristiques techniques réglementaires § Différentes autorisations § Déclaration préalable – récépissé attestant de son dépôt § Réglementation applicable aux véhicules d'accompagnement : type de véhicule, couleur, éclairage, signalisation § Rôles, compétence et limites de l'accompagnateur § Responsabilités et recours en cas d'accident <i>Conditions générales de circulation</i> § Facilités de circulation en faveur des transports exceptionnels § Interdictions générales de circulation § Circulation sur autoroute § Franchissement des passages à niveau et des ouvrages d'art § Accompagnement des convois : véhicules de protection et véhicules de guidage § Vitesses autorisées § Eclairage et la signalisation du convoi <i>Dispositions concernant les véhicules</i> § Différents types de transports spécifiques		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Assurer la sécurité de son déplacement et celle des autres usagers en toutes circonstances	3 h 00
<i>Règles de circulation spécifiques aux poids lourds</i> <ul style="list-style-type: none"> § Signalisation routière spécifique concernant les poids lourds § Règles générales appliquées aux poids lourds § Spécificité des autres usagers <i>Accidents et incidents</i> <ul style="list-style-type: none"> § Principaux types d'accident et d'incident impliquant les poids lourds et les transports exceptionnels § Actions de prévention et les mesures à prendre en cas d'accident ou d'incident <i>Sécurité autour du convoi</i> <ul style="list-style-type: none"> § Sécurité en circulation et à l'arrêt § Guidage (angles morts, communication par gestes...) § Différents types de matériels dédiés aux transports exceptionnels, leurs particularités § Ergonomie au poste de conduite § Utilisation des protections individuelles et des dispositifs de signalisation § Démontage et remontage des panneaux amovibles <i>Forme physique du conducteur en situation de conduite</i> <ul style="list-style-type: none"> § Forme et l'efficacité § Fatigue § Alcool, les stupéfiants, les médicaments § Hypovigilance 		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Bilan et synthèse du stage	0 h 15
§	Evaluation des acquis et synthèse du stage	MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Bilan et synthèse du stage	/
§	Bilan de la formation	MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia
§	Evaluation de satisfaction de la formation	